

Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville

Province de Québec

5 décembre 2017 - ORDRE DU JOUR

A- Introduction

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal du 14 novembre 2017

B – Administration

1. Calendrier 2018
2. Excédent de revenu
3. Règlement emprunt 2018
4. Transport adapté
5. Avis de motion – Taxation 2018
6. Subvention RIRL
7. Avis de motion – Nettoyage cours d'eau

C - Urbanisme et développement durable

D – Bibliothèque

1. Convention bibliothèque

E- Loisirs et vie communautaire

F - Sécurité publique et Incendie

G - Voirie et infrastructure

1. PAERRL
2. Factures divers

H - L'acceptation des comptes

I – Divers

1. Comité embellissement

J - Annonces et suivi des questions

K - Dossiers du conseil et tour de table

L - Période de questions (30 minutes)

M - Varia

N - Clôture de l'assemblée

5 décembre 2017

Procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville, tenue le 5^{ème} jour du mois de décembre 2017, au 1350 du chemin Middle, 20h, formant quorum sous la présidence de madame Renée Rouleau, mairesse, et à laquelle session sont présentes les personnes suivantes:

Mesdames les conseillères Karine Beaudin et Lyne Côté;
Messieurs les conseillers, Gérald Grenon, Chad Whittaker, Serge Beaudoin et David Adams;

Également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier, Charles Whissell.

A - Introduction

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est déclarée ouverte à 20H10 heure

2017-12-190

Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Chad Whittaker
Appuyé par Lyne Côté

Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit accepté.

2017-12-191

Acceptation du procès-verbal du 14 novembre 2017

Il est proposé par Karyne Beaudin
Appuyé par Serge Beaudin

Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal soit accepté avec modifications.

Annonces et suivi des questions et dossiers du conseil

B - Administration

2017-12-192

Calendrier 2018

CONSIDÉRANT le calendrier proposé pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE ledit calendrier comprend les dates des assemblées régulières du conseil, la collecte des ordures, du recyclage, des feuilles et des gros morceaux;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition de calendrier.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par Gérald Grenon
Appuyé par Lyne Côté

Et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le calendrier 2018 soit accepté.

2017-12-193

Excédent de revenu en tant que revenu reporté pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 et 2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville présente son rapport financier selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public, prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada;

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier contient certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT a publié une note d'information traitant de l'appariement des revenus et des charges, notamment relativement aux revenus de taxation prévus aux règlements d'emprunt avec les charges de remboursement du capital et des intérêts correspondantes;

CONSIDÉRANT QUE cette note d'information indique qu'il n'est plus acceptable de présenter l'excédent de revenu de taxation sur les charges de remboursement du capital et des intérêts en tant que revenu reporté;

CONSIDÉRANT QUE ces excédents s'apparentent davantage à des excédents de fonctionnement affectés.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par David Adams
Appuyé par Serge Beaudoin

Et résolu à l'unanimité:

QU'advenant le cas où un excédent ou un déficit de taxation relatif à un règlement d'emprunt par rapport aux charges de remboursement du capital et des intérêts ou relativement aux revenus et dépenses d'hygiène du milieu (aqueduc, égout, cours d'eau et ordures), serait réalisé au cours des exercices 2016 et 2017, le montant de cet excédent ou déficit serait affecté à l'excédent de fonctionnement affecté.

Les sommes ainsi accumulées devront être utilisées pour financer des charges subséquentes de la même nature que celles prévues au règlement d'emprunt concerné.

2017-12-194

Utilisation du solde disponible des règlements d'emprunt fermé pour 2018

CONSIDÉRANT QUE l'année 2018 est la dernière année de remboursement en capital et intérêts du règlement 434 (camion ordure) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dans ses livres un solde disponible des règlements d'emprunt fermé au montant de 15 815.92 \$ relativement à ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE ledit solde disponible doit être utilisé à l'encontre dudit règlement.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par Lyne Côté
Appuyé par David Adams

Et résolu à l'unanimité :

QUE le solde disponible des règlements d'emprunt fermés relatif au règlement 434 au montant de 15 815.92 \$ soit utilisé à l'encontre du remboursement en capital et intérêts de 2018.

2017-12-195

Transport adapté – Budget 2018

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2018 soumises par l'organisme délégué, soit « Transport adapté du Haut-Richelieu », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2018 ont été approuvées le 22 novembre 2017 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 8 541.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville pour le transport adapté aux personnes handicapées.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par Chad Whittaker
Appuyé par David Adams

Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de St-Georges-de-Clarenceville nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire et Transport adapté du Haut-Richelieu en tant qu'organisme délégué pour l'année 2018;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à **8 541.00 \$** la contribution financière à être versée par la municipalité de St-Georges- de-Clarenceville, et d'en autoriser le paiement.

2017-12-196

Frais d'avocats dossier MMQ

Il est proposé par David Adams
Appuyé Gérald Grenon

Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de **\$11 154.99** taxes incluses à Holmestès et Associés pour pour des frais de représentation dans le dossier de la MMQ.

2017-12-197

AVIS DE MOTION – Règlement de taxation 2018

David Adams, donne avis de motion, qu'à une séance du conseil subséquente, il sera présenté le règlement de taxation 2018. Ce règlement sera adopté avec dispense de lecture conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

2017-12-198

Projet de règlement d'emprunt – Subvention RIRL MTQ

DISPENSE DE LECTURE

Règlement numéro 611 décrétant une dépense de **137 075 \$** et un emprunt de **137 075 \$** pour des travaux d'entretien de la chaussée sur les chemins Lakeshore et Beech.

CONSIDÉRANT l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 14 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QU'une subvention du MTQ dans le cadre du programme d'entretien des chemins RIRL de **\$137 075.00** a été acceptée au service de la dette pour ces travaux en date du 9 novembre 2017 (**voir confirmation ci-jointe**);

CONSIDÉRANT QUE les versements de cette subvention se feront sur une période de 10 ans et que les frais financiers seront défrayés par le programme RIRL;

CONSIDÉRANT QU'Étant donné l'octroi d'une subvention couvrant la totalité de l'emprunt, les personnes habiles à voter n'ont pas à se prononcer.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par Gérald Grenon
Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil décrète ce qui suit:

ARTICLE 1 Le conseil a autorisé à des travaux d'entretien de la chaussée sur les chemins Lakeshore et Beech selon les plans et devis préparés par la firme de Consultants SMi portant le numéro 2017-01-022 en date du 17 janvier 2017, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Eurovia Inc. (Résolution #2017-05-094), en date du 2 mai 2017 lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 2 Le conseil a autorisé la dépense d'une somme de 137 075.00 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 137 075.00 \$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années notamment un montant de \$137 075.00 dans le cadre du

programme de réhabilitation du réseau routier local (RIRL) du MTQ. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7 Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

2017-12-199

AVIS DE MOTION – Entretien des cours d'eau

David Adams, donne avis de motion, qu'à une séance du conseil subséquente, il sera présenté le règlement de taxe spéciale imposée pour le nettoyage de cours d'eau. Ce règlement sera adopté conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

C - Urbanisme et développement durable

D – Bibliothèque

2017-12-200

Renouvellement de la convention d'exploitation

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@;

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel se termine le 31 décembre 2017 et que la nouvelle convention sera d'une durée de trois ans et prendra fin le 31 décembre 2020.

CONSIDÉRANT les frais annuels d'exploitation de **1 929.00 \$.**

Il est proposé par Lyne Côté
Appuyé par Serge Beaudin

Et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil autorise la mairesse Mme Renée Rouleau et le directeur général M. Charles Whissell à signer le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@.

E - Loisir et vie communautaire

F - Sécurité publique et Incendie

G - Voirie et infrastructure

2017-12-201

PAERRL – Entretien du réseau local

CONSIDÉRANT QUE le ministère des transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé, pour l'année civile 2016 et pour l'année civile 2017, une compensation de 89 217.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE ce montant vise l'entretien courant et préventif des routes locale 1 et 2 et des éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les annexes A et B du programme sont remplacés et que l'information concernant l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 et des éléments des ponts doit se retrouver au rapport financier.

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par David Adams

Appuyé par Lyne Côté

Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville informe le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventifs des routes locales 1 et 2 et des éléments de ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau local.

2017-12-202

Rénovation centre communautaire

Il est proposé par Gérald Grenon

Appuyé Karine Beaudin

Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de \$112 379.65 taxes incluses à Groupe MTKR pour des travaux de rénovation au centre communautaire.

2017-12-203

Achat sel et déglacage

Il est proposé par David Adams
Appuyé Karyne Beaudin

Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte le paiement de **\$15 243.13** taxes incluses à SEBCI Inc. pour l'achat de sel pour l'entretien des chemin.

H - L'acceptation des comptes

2017-12-204

L'acceptation de la totalité des comptes et des dépenses autorisées pour le mois de novembre 2017 par le directeur général

Il est proposé par David Adams
Appuyé par Gérald Grenon

Et résolu à la majorité :

QUE les comptes présentés pour un montant total de **\$200 620.26 \$** soient acceptés.

I - Le divers

2017-12-205

Comité embellissement

Il est proposé par Karine Beaudin
Appuyé Lyne Côté

Et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte d'investir un montant de **\$500.00** pour le démarrage du comité d'embellissement.

K - Annonces et suivi des questions

L - Dossiers du conseil et tour de table

M - Période de questions (30 minutes)

N - Varia

K - La clôture de l'assemblée

Proposé, appuyé et résolu : Que l'assemblée soit levée 21H45 heure.

DU 15-11-2017 AU 05-12-2017

DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
OWEN MACCALLUM 0	16-11-17	10721 CIRC.	G/L	79.00	salaire pompier	54 11201 000	
OWEN MACCALLUM 0	23-11-17	10722 CIRC.	G/L	73.36	salaire pompier	54 11201 000	79.00
GINETTE FOURNEL 0	29-11-17	10723 CIRC.	G/L	42.18	REMUNERATION - OFFICIERS ELEC.	02 14000 141	73.36
AQUATECH SOCIETE DE GESTI AQUATECH	05-12-17	10724 CIRC.	054093	1,409.60	HONORAIRES PROFESSIONNELS	02 41300 410	42.18
			054406	1,409.61	HONORAIRES PROFESSIONNELS	02 41500 410	
				1,531.82	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
PIECES D'AUTO DE BEDFORD AUTOBE	05-12-17	10725 CIRC.	1-5625155	137.37	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (ENL.	02 33000 525	4,351.03
			2-2317976	137.37	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
			2-2318140	64.36	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (ENL.	02 33000 525	
			2-2319150	64.37	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
				10.75	PETITS OUTILS	02 32000 643	
			2-2319454	8.13	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (ENL.	02 33000 525	
			2-2319904	8.12	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
				209.94	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (ENL.	02 33000 525	
				58.07	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (ENL.	02 33000 525	
				58.05	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
			2-2320008	7.48	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (VOI.	02 32000 525	
			2-2320078	10.97	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (VOI.	02 32000 525	
			2-2320133	3.54	ENT. ET REP. - VEH./MACH. (ENL.	02 33000 525	
FINANCIERE BANQUE NATIONALA B.N.C.	05-12-17	10726 CIRC.	10/12/2017	2,045.80	INTERETS	02 92100 899	778.52
LES ATELIERS DE SOUDURE S BABEUX	05-12-17	10727 CIRC.	017-1268	333.43	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	2,045.80
				362.17	ENT. REP BATISSES, TERRAINS	02 32000 522	
ROXANNE BASTIEN-VINCENT BASTIEN	05-12-17	10728 CIRC.	0291	2,182.88	BATIMENT	22 70120 000	695.60
J.A.BEAUDOIN CONSTRUCTION BEAUDO	05-12-17	10729 CIRC.	023918	3,299.78	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	2,182.88
			023919	1,529.17	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	
			023920	517.39	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	
EXCAVATION ANDRE BIELEN I BIELENEX	05-12-17	10730 CIRC.	2065	561.08	CASTORS	02 46000 419	5,346.34
				631.21	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	
PETITE CAISSE CAISSE	05-12-17	10731 CIRC.	04/12/2017	25.00	ESSENCE ET HUILE DIESEL - ENL.	02 33000 631	1,192.29
				97.45	DEPENSES DIVERS	02 11000 990	
				19.55	ENT. ET REP. - RESEAUX	02 41300 521	
				22.35	ALIMENTS, BOISSON,	02 11000 610	
				13.35	AUTRES -CHIENS	02 29000 419	
CANADIEN NATIONAL CNRAIL	05-12-17	10732 CIRC.	91351187	248.00	ENT. ET REP. - CHEMIN DE FER	02 32000 523	177.70
CARRA	05-12-17	10733 CIRC.	30/11/2017	285.49	RÉGIME DE RETAITE DES ÉLUS / P	55 13871 000	248.00

DU 15-11-2017 AU 05-12-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
COMMRE								285.49
CAROLE DALPE	05-12-17	10734	CIRC.	21	180.00	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
DALPEC					54.00	ENT. ET REP. - BIBLIOTHEQUE	02 70230 522	234.00
CELINA ELLIS	05-12-17	10735	CIRC.	06/11/2017	284.85	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	284.85
ELLISC								
CENTRE DU PNEU	05-12-17	10736	CIRC.	078587	535.78	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(ENL.	02 33000 525	
FMLENR					535.79	ENT. ET REP. - VEHICULES- DDCT	02 45110 525	1,071.57
NICOLAS FORGET	05-12-17	10737	CIRC.	941105	229.95	CASTORS	02 46000 419	229.95
FORGET								
CENTRE DE CAMION GAMACHE	05-12-17	10738	CIRC.	99739	98.45	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(ENL.	02 33000 525	98.45
GAMACH								
ENTREPRISES GEURTS	05-12-17	10739	CIRC.	0411	587.52	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(ENL.	02 33000 525	587.52
GEURTS								
GOUDREAU POIRIER	05-12-17	10740	CIRC.	1711064	2,874.37	COMPTABILITE ET VERIFICATION	02 13000 413	2,874.37
GOUDRE								
L.M. GRAVURE PLUS	05-12-17	10741	CIRC.	323702	47.40	FOURNITURES DE BUREAU ADM.	02 13000 670	47.40
GRAVURLM								
LA GREAT- WEST,COMPAGNIE	05-12-17	10742	CIRC.	24/11/2017	3,339.58	ASSURANCES COLLECTIVES A PAYER	55 13870 000	3,339.58
GREATWES								
HOLMESTES ET ASSOCIÉS	05-12-17	10743	CIRC.	50033	11,154.99	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	11,154.99
HOLMESTE								
LHOMME ET FILS	05-12-17	10744	CIRC.	102044521-1	11.48	PETITS OUTILS	02 32000 643	
HOMME				152837	328.49	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	339.97
NETTOYEUR MARTIN	05-12-17	10745	CIRC.	250242	70.68	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	70.68
MARTIN								
MICHEL MCCAULIFF	05-12-17	10746	CIRC.	025220	469.50	FRAIS DE DEPLACEMENT	02 32000 310	469.50
MCCAUL								
VICKY MCCAULIFF	05-12-17	10747	CIRC.	30/11/2017	15.00	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
MCCAULVI					15.00	TELEPHONE	02 33000 331	45.00
					15.00	TELEPHONE	02 45110 331	
MINISTRE DES FINANCES	05-12-17	10748	CIRC.	AS-772125	83.77	COTISATION ASSOC. & ABONNEMENT	02 11000 494	83.77
MINIST								
MINISTERE DU REVENU	05-12-17	10749	CIRC.	DAS NOV 2017	4,379.81	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	55 13840 000	
MINREV					3,973.04	R.R.Q. A PAYER	55 13850 000	
					2,174.83	F.S.S. A PAYER	55 13860 000	
					661.24	RQAP À PAYER	55 13855 000	
					810.92	CSST A PAYER	55 13899 000	11,999.84
GRUPE MTKR INC.	05-12-17	10750	CIRC.	1617-054	9,967.25	BATIMENT	22 70120 000	
MTKRINC				1617-058	102,412.40	BATIMENT	22 70120 000	112,379.65
RCI ENVIRONNEMENT INC.	05-12-17	10751	CIRC.	0001316550	4,331.25	CONTRAT D'ENFOUISSEMENT	02 45110 499	4,331.25
RCIENVIR								
RECEVUR GENERAL DU CANAD	05-12-17	10752	CIRC.	DAS NOV 2017	3,368.79	IMPOT FEDERAL A PAYER	55 13810 000	

DU 15-11-2017 AU 05-12-2017

DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
RECE01				914.67	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	55 13820 000	
RECY COMPACT INC	05-12-17	10753 CIRC.	53				4,283.46
RECYCO				2,437.50	ENLEVEMENT DES ORDURES/CONTRAT	02 45210 446	
FRANCINE RICHARD	05-12-17	10754 CIRC.	04/12/2017				2,437.50
RICHAR				110.50	FRAIS DE DEPLACEMENT	02 13000 310	
ROCHELEAU FILS & SONS	05-12-17	10755 CIRC.	752				110.50
ROCHELEA				689.53	CONTRAT D'ENFOUISSEMENT	02 45110 499	
TOILETTES PORTATIVES SANI	05-12-17	10756 CIRC.	103200				689.53
SANIBERT				143.72	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	
SEBCI INC.	05-12-17	10757 CIRC.	12991				143.72
SOMAVRAC				15,243.13	ABRASIFS	02 33000 635	
SYNTHÈSE CONSULTANTS INC.	05-12-17	10758 CIRC.	4136				15,243.13
SYNTHESE			4214	906.01	BATIMENT	22 70120 000	
			4217	747.34	BATIMENT	22 70120 000	
				157.29	BATIMENT	22 70120 000	
							1,810.64
TUAC SECTION LOCALE 501	05-12-17	10759 CIRC.	02/12/2017				
TUAC501				453.31	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	55 13880 000	
CHARLES WHISSELL	05-12-17	10760 CIRC.	24/11/2017				453.31
WHISSELL				103.25	TELEPHONE ADMINISTRATION	02 13000 331	
NACERA YAGOUNI	05-12-17	10761 CIRC.	30/11/2017				103.25
YAGOUNI				805.20	FRAIS DE DEPLACEMENT	02 61000 310	
CHARLES WHISSELL	05-12-17	10762 CIRC.	G/L				805.20
WHISSELL			G/L	205.50	FRAIS DE DEPLACEMENT	02 13000 310	
				31.00	FRAIS DE DEPLACEMENT-GREFFE	02 14000 310	
							236.50
		TOTAUX	42 CHEQUES	193,457.27			

DU 15-11-2017 AU 05-12-2017

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
BELL CANADA	27-11-17	771 CIRC.	526308882	75.88	INTERNET ADMINISTRATION	02 13000 335	
BELLCA							75.88
BELL CANADA	30-11-17	772 CIRC.	450-126-1093	215.84	TELEPHONE ADMINISTRATION	02 13000 331	
BELLCA				107.91	TELEPHONE - URBANISME	02 61000 331	
				53.96	TELEPHONE CONSEIL	02 11000 331	
				53.96	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
				53.95	TELEPHONE	02 33000 331	
				53.96	TELEPHONE	02 45110 331	
							539.58
BELL CANADA	30-11-17	773 CIRC.	525020634	52.89	INTERNET ADMINISTRATION	02 13000 335	
BELLCA							52.89
LES PETROLES DUPONT	30-11-17	774 CIRC.	214265	13.32	HUILE A CHAUFFAGE	02 19000 632	
DUPONT							13.32
LES PETROLES DUPONT	30-11-17	775 CIRC.	217319	767.88	ESSENCE ET HUILE DIESEL - ENL.	02 33000 631	
DUPONT				767.88	ESSENCE ET HUILE DIESEL - CT	02 45110 631	
							1,535.76
FONDS DE SOLIDARITE FTQ	16-11-17	776 CIRC.	04/11/2017	2,669.05	REER FTQ A PAYER	55 13890 000	
FTQFONDS							2,669.05
HYDRO-QUEBEC	21-11-17	777 CIRC.	633401743351	889.65	ELECTRICITE ECLAIRAGE DES RUES	02 34000 681	
HYDROQ							889.65
HYDRO-QUEBEC	27-11-17	778 CIRC.	611801852029	122.80	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
HYDROQ							122.80
HYDRO-QUEBEC	27-11-17	779 CIRC.	611801852030	118.54	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
HYDROQ							118.54
HYDRO-QUEBEC	30-11-17	780 CIRC.	710901946718	137.69	ELECTRICITE - EDIFICES ADM.	02 19000 681	
HYDROQ							137.69
ROGERS	30-11-17	781 CIRC.	1821164185	40.72	TELEPHONE CONSEIL	02 11000 331	
ROGERS				40.72	TELEPHONE ADMINISTRATION	02 13000 331	
				40.72	TELEPHONE	02 33000 331	
				40.73	TELEPHONE	02 45110 331	
				40.72	TELEPHONE	02 41300 331	
				40.72	TELEPHONE	02 41400 331	
				40.73	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
				40.72	TELEPHONE - URBANISME	02 61000 331	
							325.78
LES PETROLES DUPONT	05-12-17	782 CIRC.	214264	682.05	HUILE A CHAUFFAGE	02 32000 632	
DUPONT							682.05
		TOTAUX	12 PRELEV.	7,162.99			

DATE 04-12-2017 14:50

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION
COMPTE CIBC #6100813 (54 11201 000)

PAGE 5

IMPRIME LE: 04-12-2017

MUN. DE SAINT-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE

DU 15-11-2017 AU 05-12-2017

DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
------------------------------	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

		GRAND TOTAUX	54 PAIEMENTS	200,620.26			
--	--	--------------	--------------	------------	--	--	--

